

Lettre de printemps 2020

Mot de la Présidente



*« Le secret ce n'est pas
de courir après les papillons
mais de prendre soin du jardin
afin qu'ils puissent venir
d'eux-mêmes vers toi ».*

Chers amis,

A l'heure où le coronavirus Covid-19 sème la panique dans le monde, avec des retombées économiques en plus du problème sanitaire, on prend conscience de l'impact de la mondialisation. L'arrivée de la pyrale du buis qui venait également de Chine sème la panique dans nos jardins depuis quelques années, mais heureusement il semblerait que le calme soit revenu après la tempête. Et voici maintenant que l'on apprend que le virus ToBRV (tomato brown rugose fruit virus) qui détruit les tomates, piments et poivrons a fait ses premières victimes parmi les tomates dans le Finistère. Cette fois-ci ce n'est pas la Chine qui est incriminée mais l'Europe avec le Royaume-Uni d'où viennent les plants, issus de semences produites aux Pays-Bas.

Notre conférence de mars nous initiera à la problématique des plantes exotiques invasives telles l'ambrosie et la berce du Caucase. J'espère que vous n'allez pas sortir de cette lecture trop déprimés.

J'éviterai donc de m'attarder sur le réchauffement climatique et cet hiver le plus chaud jamais enregistré en France. J'espère que le compte-rendu de notre sortie d'automne en Bourgogne vous mettra un peu de baume au cœur.

Marie de Chanteloup

A retenir. . .

24-25-26 avril :
Fête des Plantes
St Jean de Beauregard -
Thème :
« les plantes de terrain sec ».

15-16-17 mai :
Journée des Plantes
Domaine de Chantilly
Thème :
« le Monde dans mon jardin ».

21 mai (jeudi de l'Ascension) :
Journée des Plantes à Bergères
(Aube).



Nos sorties d'automne en Bourgogne - 28 septembre

ANCY-LE-FRANC

Ce petit joyau de la Renaissance fut la demeure d'Antoine de Clermont - beau-frère de Diane de Poitiers - puis de Louvois, avant d'être racheté en 1844 par les Clermont-Tonnerre. Se succéderont différents propriétaires qui n'ont pas fait les travaux qui s'imposaient mais il a été sauvé en 1989 par une famille américaine qui ne cesse depuis d'investir pour redonner à ce château sa splendeur passée aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les toits ont été repris, les communs réaménagés, la cour d'honneur restaurée tout comme son décor intérieur. Il s'agit aujourd'hui du plus bel ensemble de peintures murales de la Renaissance en France après celui du château de Fontainebleau : une pure merveille à l'élégance tout italienne.

Notre attention s'est aussi portée sur les jardins restaurés récemment. Ils ont demandé 10 ans de travail et ont représenté un investissement considérable. C'est la paysagiste Laure Quoniam qui fut chargée de ce travail.

Les parterres Ouest sont en étoile autour d'une belle fontaine.



Mais le plus spectaculaire est sans aucun doute le massif Est dont les formes harmonieuses sont celles du XVII^{ème} siècle : un jardin à la française et contemporain à la fois. Les broderies végétales reproduisent 4 des motifs végétaux (deux roses, une tulipe et une anémone) peints sur les boiseries de la chambre dite aux fleurs, agrandis 100 fois et adaptés à la forme rectangulaire des massifs.

Les végétaux choisis cette année au milieu des parterres entourés de gravier blanc sont des fleurs annuelles colorées ainsi que des œillets et des fusains japonais qui seront taillés par la suite.

Pour apprécier au mieux ces parterres, c'est incontestablement des fenêtres du premier étage qu'il faut les regarder.

Les berges de l'étang devaient être prochainement consolidées et replantées avec des plantes aquatiques à floraison printanière.

C.C.

Potager du Château de Lantilly

L'après-midi fut consacré à la visite du Potager du Château de LANTILLY, restauré par M. et M^{me} de Virieu avec le concours du paysagiste Camille Muller. Il est classé jardin remarquable depuis 2000.

Cette découverte fut pour nous tous un moment de grande convivialité. En effet, nous avons eu la chance d'être accompagnés deux heures durant par le chef-jardinier, Jean-Christophe Fossey. Celui-ci n'a pas épargné ni son temps ni ses paroles pour nous faire partager sa fierté de régner sur ce beau domaine.



L'accueil se fit à l'entrée d'une imposante grille avec un petit historique sur l'architecture existante du jardin suivi des différentes réflexions des propriétaires avec le paysagiste Camille Muller pour l'élaboration d'un projet de restauration.

Au départ, ce jardin doté de la forme atypique d'un œil, était traversé d'anciennes allées de buis courbes pleines de charme, il possédait une petite serre, une cabane de jardinier, une tonnelle et des poiriers en espaliers. Pour harmoniser ces éléments existants et donner une architecture au jardin, Camille Muller a dessiné différentes chambres de verdure faites de topiaires qui restent très présentes en hiver.



Le grand axe a été sauvegardé et souligné de cordons de fruitiers, rosiers et vivaces. Une vieille éolienne, son bassin d'eau calme et des panneaux de charmille se reflétant dans un miroir d'eau apportent un esprit contemporain. Cette partie très « zen » contraste avec une profusion de couleurs harmonieuses entre des enclos qui s'ouvrent, se referment, rythmés d'alcôves en charmille, de topiaires et d'arbres fruitiers en espaliers.

Aux planches potagères et aromatiques se mêlent fleurs, légumes, et parcelles de céréales. Le tout est d'une élégance raffinée et enchante l'œil.

Jean-Christophe Fossey, l'homme de l'art, répond à nos multiples sollicitations avec humour et talent se contentant de répondre à nos félicitations pleines d'admiration devant son travail : «... je ne fais que veiller à tout ce qui contient de la chlorophylle ! ».



A.G

Compte-rendu de la formation CPJF/ Demeure Historique du 28 novembre 2019



Pour la première fois, le CPJF a organisé une formation avec la Demeure Historique sur le thème des parcs et jardins.

Cette formation avait pour objectifs de :

- connaître les différents types de protection des parcs et jardins et leurs conséquences,
- élaborer un plan de gestion des jardins,
- connaître les règles à respecter pour l'emploi d'un jardinier,
- savoir entretenir son parc ou jardin dans le respect de l'environnement.

La première thématique, à savoir celle des différents types de protection a fait l'objet d'un exposé aussi technique que détaillé relatif à ces réglementations fort complexes par M^{me} Line Touzeau, maître de conférence en droit public à l'Université de Reims. Cet exposé a été complété par des intervenantes de la Drac Ile de France qui ont mis l'accent sur les avantages fiscaux qui découlent de ces régimes. Cet exposé concernait les jardins classés ou associés à des bâtiments classés. Les différents régimes font intervenir le code Général des impôts mais également le code de l'environnement ainsi que le code de l'urbanisme.

L'exposé de Jean-Michel Sainsard, expert Parcs et Jardins du Ministère de la Culture nous a permis après un rappel de l'histoire des jardins et leur évolution, de découvrir les différentes approches de conservation et de restauration des jardins patrimoniaux. L'ensemble des informations sur l'histoire et l'avenir du jardin constitue le dossier complet d'un plan de gestion qui permettra de le pérenniser.

La thématique relative à l'emploi d'un jardinier a été exposée par Geoffroy de Longuemar, Président de l'association des parcs et jardins de Bretagne. On retiendra de ce thème que coexistent deux régimes, celui des jardiniers effectuant des petits travaux qui peuvent relever de l'Urssaf et être payés en CESU, et celui des jardiniers effectuant de gros travaux (élagage, bûcheronnage) qui doivent obligatoirement être affiliés à la MSA.

En ce qui concerne l'entretien d'un parc dans le respect de l'environnement, l'exposé s'est déroulé en deux temps, un intervenant du Fredon Ile de France et le gestionnaire du parc du château de St Germain en Laye. L'intervenant du Fredon, Vivien Pocquet nous a rappelé la réglementation applicable en matière d'emploi de pesticides, tandis que M. Gilles Becquer jardinier en chef du Domaine National de St-Germain-en-Laye a expliqué comment il avait réorganisé la gestion et l'entretien d'un grand domaine public pour être conforme à ces nouveaux engagements.

En guise de conclusion, Laurent Portuguez, jardinier en chef de Villandry nous a fait part de son expérience fort intéressante concernant les jardins dont il a la charge sur le thème du jardinage sans produits chimiques et avec l'utilisation de différents engins mécaniques pour le désherbage par exemple.

M.A.

Jardiner autrement

PLANTES ENVAHISSANTES ou INVASIVES

Qu'entend-on par plantes invasives ?

Ce sont des plantes - introduites ou non par l'homme - qui se développent rapidement au point de porter atteinte aux écosystèmes. Elles font une forte concurrence aux plantes indigènes et peuvent même aboutir à leur disparition. Cependant, une plante peut être invasive dans une région et pas dans une autre. Par exemple, le mimosa est envahissant dans le Sud de la France comme le rhododendron l'est aussi dans des pays comme l'Irlande ou l'Angleterre alors même que nous devons déployer des trésors d'ingéniosité pour l'y acclimater chez nous !

Il existe bon nombre de plantes invasives et dont le nombre va croissant. Nous porterons notre attention sur les plus courantes.

Il faut les connaître et les éradiquer car certaines de ces plantes engendrent des problèmes respiratoires (asthmes, rhinites, rhume des foins) cutanés (eczéma) ou oculaires et on estime que les problèmes de santé engendrés uniquement par l'ambrosie ont coûté plus de 40 millions d'euros à la Sécurité Sociale en 2017 et ce, uniquement pour la région Auvergne/ Rhône-Alpes.

Ces plantes sont un véritable fléau pour les agriculteurs qui voient leurs rendements baisser et entraînent des actions de gestion supplémentaires.

Aujourd'hui, nous parlerons plus spécialement de la **renouée du Japon** ou *fallopia japonica*.



C'est une plante herbacée qui produit des tiges de 3-4 m et des rhizomes souterrains pouvant s'étendre jusqu'à 10 m en surface et 3 mètres de profondeur. Elle fleurit entre août et novembre.

On la trouve dans les friches, les anciens sites industriels, les voies ferrées, les rivières et cours d'eau ou encore les décharges sauvages.

Il FAUT la combattre par un fauchage intensif jusqu'à épuisement (toutes les 3 semaines), du pâturage dès la reprise de la végétation ou par le bâchage.